

Talents des cités

Communiqué de presse
 Juillet 2015

Deux lauréats distingués en région Limousin

En juin et juillet, 22 jurys organisés dans toute la France par BGE désigneront les lauréats régionaux du concours Talents des Cités 2015. Au total une quarantaine de créateurs d'entreprise et de porteurs de projets issus des quartiers prioritaires de la politique de la Ville, seront récompensés et se verront attribuer le label « Talents des Cités ».

Les jurys viennent de désigner les **deux lauréats régionaux de l'édition 2015 du concours Talents des Cités en région Limousin** parmi une sélection de candidats auditionnés pour présenter leur projet d'entreprise.

Pour évaluer ces candidats faisant tous l'objet d'un accompagnement par un organisme d'aide à la création d'entreprise, les jurys ont étudié leur parcours (motivation, profil entrepreneurial), la viabilité économique et financière de leur projet, l'impact de leur activité sur leur quartier (création d'emplois et de lien social). Ils ont désigné :

Mathieu LAMOTHE, lauréat dans la catégorie « Création » et **Jean-Luc ANDY**, lauréat dans la catégorie « Emergence » remportent respectivement un prix de 2000€ et 1000€, ainsi qu'une campagne de communication régionale.

Catégorie CRÉATION	MATHIEU LAMOTHE Pour RAMÈNE MA CAISSE – LIMOGES (87) – QUARTIER BEL AIR
Âge	30 ans
Parcours	Titulaire d'une licence en biologie de la Faculté des Sciences Techniques de Limoges, Mathieu LAMOTHE a occupé différents emplois : dans la vente, au sein d'un établissement scolaire et à la Poste.
L'idée	Création d'un service de raccompagnement des personnes.
L'entreprise	Alcool et conduite ne font pas bon ménage. Facteur majeur d'accidents de la route, un état d'ébriété au volant peut aussi conduire à un retrait de permis ou à une perte de points. Le recours au capitaine de soirée n'est pas toujours possible et parfois certains ne respectent pas leur engagement. C'est parce qu'il a été témoin de ces situations dans son entourage, que Mathieu LAMOTHE a eu l'idée de lancer RAMÈNE MA CAISSE, un service de raccompagnement des personnes à leur domicile à Limoges et son agglomération. Son originalité : le trajet est réalisé avec le véhicule de la personne prise en charge. Avantage : la voiture n'est pas laissée sur place. Le conducteur et son véhicule regagnent ainsi le bercail en toute sécurité. Tout au long de la nuit, sur un coup de fil, le jeune Limougeaud peut venir à votre rencontre au guidon de son vélo électrique pour assurer votre retour dans la tranquillité. Rapidité d'intervention, fiabilité, confiance... ce service de proximité ouvert à tous séduit de nombreux jeunes étudiants et actifs. Mathieu LAMOTHE est accompagné dans sa démarche par BGE Limousin.

Catégorie ÉMERGENCE	JEAN-LUC ANDY Pour AUTHENTIİK – LIMOGES (87) – QUARTIERS BEAUBREUIL, LA BASTIDE, LES PORTES FERRÉES, VAL DE L'AURENCE
Âge	30 ans
Parcours	Après un bac professionnel en maintenance informatique et bureautique, Jean-Luc ANDY a eu plusieurs expériences dans la vente avant de prendre pendant un an la gérance d'une boutique de vêtements et d'accessoires. Parallèlement, il mène depuis une dizaine années des activités de production musicale.
L'idée	Créer une entreprise de vente ambulante de prêt-à-porter et d'accessoires
L'entreprise	Enfant des cités, Jean-Luc ANDY connaît bien les quartiers et leurs habitants. Leurs goûts et attentes n'ont pas de secret pour cet ancien gérant d'un magasin de prêt-à-porter. Un atout que le jeune Limougeaud a décidé de mettre au service d'AUTHENTIİK, l'entreprise de vente de vêtements et d'accessoires qu'il vient de lancer. Son originalité : une vente ambulante qui prendra pour cadre les différents quartiers de Limoges. Beaubreuil, La Bastide, Les Portes Ferrées, Val de l'Aurence... Jean-Luc ANDY ira à la rencontre d'une clientèle à laquelle il proposera des articles de qualité pour toute la famille, conçus par des créateurs indépendants. Ce passionné de musique proposera aussi un large choix d'albums de musique. Son moteur : le goût de l'échange et de la rencontre et l'envie de faire découvrir d'autres univers. Cette activité de vente ambulante, Jean-Luc l'envisage aussi comme un moyen de créer du lien social dans ces quartiers. Jean-Luc ANDY est accompagné dans sa création d'entreprise par BGE Limousin.

**Ces deux lauréats concourent pour le Prix National Talents des Cités
et pour le « Grand Prix » et la « Mention spéciale » Talents des Cités 2015**

Le 24 septembre : le jury national désignera une dizaine de lauréats nationaux parmi les lauréats régionaux. Chacun recevra un prix de 7000€ et bénéficiera du parrainage d'un des partenaires de *Talents des Cités*.

Le 24 octobre : le « Grand Prix Talents des Cités 2015 » et la « Mention spéciale 2015 » seront dévoilés au cours de la remise des prix, unique cérémonie organisée dans le cadre prestigieux de l'hémicycle du Sénat. Les deux lauréats seront récompensés par un prix de 5000€.

À propos de Talents des Cités

À l'initiative du Ministère de la Ville et du Sénat, le concours *Talents des Cités* est organisé par le réseau d'accompagnement BGE, en partenariat avec la Caisse des Dépôts, avec le soutien de nombreux partenaires publics et privés : **le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), Epareca, le Groupe Safran, la fondation EDF, le Groupe Casino, la fondation SFR, FinanCités, le Club XXI^e siècle, Public Sénat, France Télévisions et Radio France.**

Chaque année, il valorise les initiatives des femmes et des hommes des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. Les lauréats distingués partout en France reçoivent un soutien financier. Ils participent ensuite à une phase nationale qui distingue une dizaine de lauréats, lors d'une remise des prix qui se déroule chaque année dans l'Hémicycle du Sénat.

Pour en savoir plus :

www.talentsdescites.com

Contact presse : Najette Chaib – Tel : 01 40 54 19 62 – n.chaib@thedesk.fr